

Yann HEYRAUD

yann.heyraud@avocat.fr



**Avocat (droit des affaires)**

**Docteur en droit** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Qualifié aux fonctions de maître de conférences (section 01)



## I – Avocat

J'exerce sur tous les aspects des **contrats d'affaires** et de la **distribution** :

- Franchise, agence commerciale, concession, commission-affiliation, vente en ligne, *click and collect*, plateforme, etc.
- Conformité (grande distribution et négociation commerciale, concurrence, consommation).
- Contentieux et arbitrage (rupture brutale des relations commerciales établies & distribution).
- Ingénierie contractuelle complexe (consortium, PIIEC).
- Numérique (Plateforme, P2B, DSA, DMA, RGPD).

J'interviens indistinctement en **conseil et contentieux, ce incluant l'arbitrage**, sur des problématiques françaises et internationales, ainsi qu'en français et en anglais.

J'interviens également fréquemment en tant que **consultant** ou de **sous-traitant** auprès de confrères avocats et autres professions juridiques afin de les assister.

## II – Enseignement / intervention / colloque

J'enseigne à la Faculté de droit de Rennes, à Sciences Po et à l'ENS Rennes le droit de la distribution, le droit de la concurrence, et plus généralement sur les contrats d'affaires.

## III – Publications

Je publie régulièrement dans les revues juridiques spécialisées (Dalloz, Lexisnexis, Lamy, Lexbase) sur les thématiques du droit de la distribution, de la concurrence et, plus largement, des contrats d'affaires.

### #Ouvrages et fascicules numériques

1. **Le contrat d'agent commercial**, Lexbase, 2023, 92 pages.
2. **Le contrat de franchise**, Lexbase, 2024, 160 pages.
3. **Pratiques restrictives de concurrence**, en cours de rédaction :
  - Pratiques et clauses abusives
  - Rupture brutale des relations commerciales établies
  - Aspects procéduraux : juridictions spécialisées & arbitrage
  - Aspects internationaux : droit international privé & arbitrage international
4. **Le droit non-étatique dans les rapports internationaux privés. Essai sur les règles privées en matière commerciale et sportive**, Lexbase, Bibliothèque de thèses, 2024.  
Publication issue d'une Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2017, dir. É. Pataut. 1<sup>er</sup> prix de thèse des Éditions juridiques Lexbase.

### #Notes (distribution, contrats et relations d'affaires)

5. **La taxe Lidl devant la Cour de cassation : répit seulement provisoire des distributeurs ?**, *Dalloz Actualité*, 15 sept. 2025 (note sous Com. 25 juin 2025, n° 24-10.440)
6. **Quand une banque rompt brutalement la relation commerciale établie avec ses courtiers apporteurs d'affaires**, *Dalloz Actualité*, 11 juin 2025 (note sous Cass. com., 14 mai 2025, n° 24-10.834, .835 et .836 ; trois arrêts).

7. **Un franchisé n'est pas fautif lorsqu'il prépare un projet concurrent pendant l'exécution de son contrat**, *Dalloz Actualité*, 2 avr. 2025 (note sous Cass. com., 19 mars 2025, n° 23-22.925, *SJM*).
8. **Déséquilibre significatif : le seul aménagement d'une disposition supplétive ne suffit pas**, *Dalloz Actualité*, 17 mars 2025 (note sous Cass. com., 26 févr. 2025 n° 23-20.225, *Douvier*).
9. **Pratiques restrictives de concurrence : l'appel devant une cour d'appel non spécialisée est aussi sanctionné par l'incompétence**, *Lexbase Affaires*, 20 févr. 2025, n° N1666B34 (note sous Cass. com., 29 janv. 2025, n° 23-15.842).
10. **La nouvelle situation de l'agent commercial ne doit pas être considérée pour calculer son indemnité de fin de contrat**, *Dalloz Actualité*, 13 févr. 2025, (note sous Cass. com. 29 janv. 2025, n° 23-21.527).
11. **Distribution : vers une obligation d'actualisation du DIP par les têtes de réseaux ?**, *Dalloz Actualité*, 17 déc. 2024 (note sous Cass. com., 4 déc. 2024, n° 23-16.684).
12. **Rupture brutale des relations commerciales établies : application aux prestations assurées par une société envers ses associés**, *Dalloz Actualité*, 20 nov. 2024 (note sous Cass. com., 4 sept. 2024, n° 23-10.446).
13. **Franchise : un DIP conforme n'empêche pas une action pour dol contre le franchiseur**, *Dalloz Actualité*, 5 juil. 2024 (note sous Cass. com., 26 juin 2024, n° 23-14.085).
14. **Le secret des affaires peut être écarté par l'impératif du droit à la preuve**, *Dalloz Actualité*, 28 juin 2024 (note sous Cass. com., 5 juin 2024, n° 23-10.954).
15. **Clauses de non-concurrence et de non-réaffiliation dans les réseaux de distribution : premières précisions sur le champ d'application de la loi Macron**, *Dalloz Actualité*, 21 juin 2024 (note sous Cass. com., 5 juin 2024, n° 23-15.741, *Century 21*).
16. **Du nouveau en franchise : indivisibilité avec la location-gérance et cession de contrôle du franchiseur sans l'accord du franchisé, malgré l'intuitu personae**, *Dalloz Actualité*, 28 mai 2024 (note sous Cass. com., 15 mai 2024, n° 22-20.747, *Pizza Sprint 2*).
17. **Être à la fois distributeur et agent commercial : c'est oui !**, *Dalloz Actualité*, 22 avril 2024 (note sous Cass. com., 20 mars 2024, n° 22-21.230).
18. **Franchise participative : le spectre de l'abus de minorité s'éloigne**, *Dalloz Actualité*, 5 avril 2024 (co-signé avec le Pr. E. GUÉGAN, note sous Cass. com., 13 mars 2024, n° 22-13.764, *Carrefour*).
19. **La franchise Pizza Sprint et Domino's devant la Cour de cassation : analyse des sanctions pour pratiques restrictives de concurrence**, *Dalloz Actualité*, 8 mars 2024 (note sous Cass., com., 28 févr. 2024, n° 22-10.314, *Pizza Sprint 1*).
20. **Le mandataire immobilier personne morale relève du statut des agents commerciaux : acte 2**, *Dalloz Actualité*, 31 janv. 2024 (note sous Cass., com., 10 janv. 2024, n° 22-21.940, n° 22-23.037 et n° 22-21.942 ; trois arrêts).
21. **Rupture brutale d'une relation commerciale établie : le juge n'a pas à expliquer en quoi le délai de préavis permet à la victime de retrouver des débouchés**, *Dalloz Actualité*, 20 nov. 2023 (note sous Cass., com., 18 oct. 2023, n° 22-20.438).
22. **Indemnisation personnelle du gérant d'un concessionnaire liquidé en cas d'informations inexactes transmises par la tête de réseau dans le DIP**, *Dalloz Actualité*, 15 nov. 2023 (note sous Cass., com., 18 oct. 2023, n° 22-19.329).
23. **Le franchiseur peut se voir interdire l'exploitation des fichiers clients de franchisés quittant le réseau**, *Dalloz Actualité*, 7 nov. 2023 (note sous Cass., com., 27 sept. 2023, n° 22-19.436, *Jules*).
24. **Les négociateurs immobiliers et le statut des agents commerciaux**, *Dalloz Actualité*, 15 juin 2023 (note sous Cass., com., 17 mai 2023, n° 21-23.533, *BDM*).
25. **L'influence du choix de loi sur la définition de l'agence commerciale**, *Dalloz Actualité*, 30 janv. 2023 (note sous Cass., 1<sup>re</sup>, 11 janv. 2023, n° 21-18.683, *SWM*).
26. **Rupture initiée par l'agent commercial pour faute du mandant : pas de privation de l'indemnité de fin de contrat, même si cet agent a commis une faute grave**, *Dalloz Actualité*, 5 déc. 2022 (note sous Cass., com., 16 nov. 2022, n° 21-10.126, *SBA*).
27. **Revirement de jurisprudence : le mandant doit indiquer la faute grave commise par l'agent commercial dès le courrier de fin du contrat**, *Dalloz Actualité*, 29 nov. 2022 (note sous Cass., com., 16 nov. 2022, n° 21-17.423, *Acopal*).
28. **Un agent commercial peut être privé de son indemnité de fin de contrat et condamné à indemniser le mandant**, *Dalloz Actualité*, 17 nov. 2022 (note sous Cass., com., 19 oct. 2022, n° 21-20.681, *GVG Sport*).
29. **Covid-19 : le paiement des loyers commerciaux imposé par la Cour de cassation**, *Revue Lamy droit des affaires (Wolters Kluwer)*, 2022, n° 186, art. n° 7586, p. 21 et s. (co-signé avec Adeline THOBIE, note sous Cass., 3<sup>e</sup>, 30 juin 2022, n°s 21-20.127 et 21-20.190).
30. **Le droit à commission pour contrats ultérieurs d'un agent commercial n'est pas impératif !**, *Dalloz Actualité*, 28 oct. 2022 (nous sous CJUE, 13 oct. 2022, aff. C-64/21, *Rigall Arteria*).

31. **Agent commercial : l'indemnité de fin de contrat n'est pas automatique lorsque le sous-agent poursuit ses relations avec le mandant initial**, *Dalloz Actualité*, 20 oct. 2022 (note sous CJUE 13 oct. 2022, aff. C-593/21).
32. **Une tête de réseau peut engager sa responsabilité pour avoir initié la rupture des relations entre ses membres et un fournisseur**, *Dalloz Actualité*, 5 oct. 2022 (note sous Com., 22 juin 2022, n° 21-14.230).
33. **La violation de l'intuitu personae prive l'agent commercial de son indemnité de fin de contrat**, *Dalloz Actualité*, 19 sept. 2022 (note sous Com., 29 juin 2022, n° 20-11.952 et Com., 29 juin 2022, n° 20-12.228).
34. **Loyers commerciaux et covid-19 : la Cour de cassation impose le paiement**, *Semaine juridique Notariale – JCP N (Lexisnexis)*, 15 juil. 2022, n° 28, act. 742 (co-signé avec Adeline THOBIE, obs. sous Cass., 3<sup>e</sup>, 30 juin 2022, n°s 21-20.127 et 21-20.190).
35. **Distribution sélective automobile : la tête de réseau est libre de choisir ses distributeurs**, *Dalloz*

#### #Articles (droit économique)

41. **Rupture brutale des relations commerciales établies : panorama d'actualité (janvier à décembre 2024)**, *Lexbase Affaires*, n° 821, 20 mars 2025, n° N1866B3I.
42. **Franchise : synthèse d'une actualité brûlante**, *Lexbase Affaires*, n° 817, 18 déc. 2024, n° N1304B3P.
43. **Les cessions de comptes ouverts sur les réseaux sociaux**, *Revue Communication – Commerce électronique (Lexisnexis)*, 2023/11, études 22, p. 1 et s.
44. **Le petit droit de la concurrence deviendrait-il grand ?**, *Revue Lamy de la Concurrence (Wolters Kluwer)*, 2022, n° 117, art. n° 4273, p. 44 et s.

#### #Notes (relations d'affaires internationales)

48. **Rupture brutale des relations commerciales établies : enfin une question préjudicielle en conflit de lois !**, *Lexbase Affaires*, n° 822, 17 avr. 2025, n° N2077B3C (note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 2 avr. 2025, n° 23-11.456, *Sabena*).
49. **Rupture brutale des relations commerciales établies : qualification extracontractuelle hors du règlement Bruxelles 1-bis**, *Lexbase Affaires*, n° 822, 17 avr. 2025, n° N2078B3D (note sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 12 mars 2025, n° 23-22.051, *Palm Bay*).
50. **Quand la concurrence internationale bouleverse l'office du juge à l'égard des règles de conflit de lois européennes**, *Revue Lamy de la Concurrence (Wolters Kluwer)*, 2021, n° 111, art. n° 4165, p. 12 et s. (note sous Cass., 1<sup>re</sup>, 26 mai 2021, n° 19-15.102).

*Actualité*, 10 mars 2022 (note sous Com., 16 févr. 2022, n° 20-11.754, n° 21-10.451 et n° 20-18.615).

36. **Exclusivité d'importation en outre-mer : la Cour de cassation confirme les sanctions prononcées par l'Autorité de la concurrence**, *Dalloz Actualité*, 10 mars 2022 (note sous Com., 26 janv. 2022, n° 20-14.000).
37. **Franchise : les clauses d'intuitu personae pesant sur les seuls franchisés sont-elles en danger ?**, *Dalloz Actualité*, 8 mars 2022 (note sous CA Paris, Pole 5, ch. 4, 5 janv. 2022, n° 20/00737).
38. **Violation d'une clause de non-concurrence par un ancien salarié et compétence du juge des référés commercial**, *Dalloz Actualité*, 2 juil. 2021 (note sous Cass., com., 9 juin 2021, n° 19-14.485).
39. **Agent commercial : les premières illustrations du revirement de la chambre commerciale ne tardent pas !**, *Dalloz Actualité*, 4 juin 2021 (note sous Cass., com., 12 mai 2021, n° 19-17.042).
40. **Agent commercial : « négociateur » ne signifie pas « modifier les prix »**, *Dalloz Actualité*, 31 août 2020 (note sous CJUE, 4 juin 2020, aff. C-828/18).

45. **Paiement des loyers commerciaux et confinement : à propos d'un avis qui n'aura pas lieu**, *Semaine juridique Notariale (Lexisnexis)*, 22 oct. 2021, n° 42-43, act. 974 (co-signé avec Adeline THOBIE, note sous Cass., 3<sup>e</sup>, 6 oct. 2021, n° 21-70.013).
46. **Écrit électronique et signature électronique**, *Revue Lamy Droit des Affaires (Wolters Kluwer)*, 2021, n° 167, art. n° 7133, p. 4 et s.
47. **Le paiement des loyers commerciaux des locataires en activité partielle pendant la période de fermeture liée au covid-19**, *Semaine juridique Notariale (Lexisnexis)*, 17 juil. 2020, n° 29, doctr. 1159.

51. **L'impérativité internationale du dispositif français de lutte contre les clauses abusives entre professionnels**, *Revue Lamy Droit des Affaires (Wolters Kluwer)*, 2020, n° 164, art. n° 7082, p. 35 et s. (note sous Cass., com., 8 juil. 2020, n° 17-31.536, *Expedia*).
52. **L'action récursoire dans une chaîne internationale de contrats de vente de marchandises**, *Semaine juridique Affaires et Entreprises – JCP E (Lexisnexis)*, 27 mai 2021, n° 21, comm. 1261 (note sous Cass., com., 3 févr. 2021, n° 19-13.260).
53. **Champ d'application de la CVIM et prescription de l'action en garantie des vices cachés**, *Semaine juridique Affaires et Entreprises – JCP E (Lexisnexis)*,

## #Articles (commerce international)

- 54. **Sur le régime des clauses abusives entre professionnels dans les rapports internationaux**, *Contrat Concurrence Consommation (Lexisnexis)*, 2021/4, n° 15, p. 3 et s.
- 55. **Le paiement en monnaie étrangère sur le territoire français : le nouvel article 1343-3 du**

**Code civil**, *Revue trimestrielle de droit commercial (Dalloz)*, 2019/1, p. 1 et s.

- 56. **L'impérativité internationale de la réforme du droit français des contrats**, *Journal du droit international (Lexisnexis)*, 2018/2, p. 535 et s.

## #Clauses – Pratiques professionnelles

- 57. **Les clauses attributives de compétence**, *Lexisnexis – Répertoire pour les professionnels*.

- 58. **Les clauses de loi applicable**, *Lexisnexis – Répertoire pour les professionnels*.

## #Droit du sport

- 59. **L'investissement local en matière sportive au prisme du droit privé**, *Bulletin juridique des collectivités locales*, n° 05/2025, p. 368 et s. (co-signé avec M<sup>e</sup> Adeline THOBIE). Article issu d'un colloque « L'investissement local en matière sportive » organisé par la Société française de finances publiques (Université de Rennes, 26 sept. 2024).
- 60. **La conciliation préalable légalement imposée devant le CNOSF ne fait pas obstacle à la saisine du juge des référés**, *Cahiers de droit du sport*, n° 62, 2023, p. 161 et s. (note sous Cass., 3<sup>e</sup>, 13 juil. 2022, n° 21-18.796).
- 61. **Une fédération sportive peut être condamnée pour rupture brutale d'une relation commerciale établie**, *Cahiers de droit du sport*, n° 60, 2022, p. 18 et s. (note sous CA Paris, Pôle 5, ch. 11, 24 sept. 2021, n° 18/02209).
- 62. **TPO : retour sur un mal-aimé du football**, *Jurisportiva*, 4 janv. 2022 (accessible en ligne).
- 63. **Quand les buvettes non autorisées des clubs amateurs font de la concurrence déloyale**, *Cahiers de droit du sport*, n° 58, 2021, p. 57 et s. (note sous Cass., com., 3 mars 2021, n° 18-24.373).

- 64. **Affaire Aubameyang : quand une confirmation par exécution approximative permet d'éviter la nullité d'un contrat d'agent sportif conclu par courriels dépourvus de signature électronique !**, *Cahiers de droit du sport*, n° 56, 2020, p. 25 et s. (note sous Cass., 1<sup>re</sup>, 7 oct. 2020, n° 19-18.135).
- 65. **Le mandat d'intérêt commun, la résiliation unilatérale et l'indemnisation de l'agent sportif**, *Cahiers de droit du sport*, n° 55, 2020, p. 100 et s. (co-signé avec M<sup>e</sup> Boris JEGU, note sous CA Rennes, 2<sup>e</sup> ch. civ., 14 févr. 2020, n° 16/07488).
- 66. **Le mandat apparent, la définition du transfert et la rémunération de l'agent sportif**, *Cahiers de droit du sport*, n° 52, 2019, p. 68 et s. (note sous CA Rennes, 2<sup>e</sup> ch. civ., 17 mai 2019, n° 16/00879).
- 67. **Les clubs ont-ils le pouvoir de sanctionner financièrement leurs joueurs ?**, *News Tank Football*, 6 déc. 2019, article n° 169443 (co-signé avec M<sup>e</sup> Erwann MINGAM).
- 68. **L'engagement d'un sportif avec un club différent de son club formateur : l'exemple du football**, *Dalloz – Jurisport*, juin 2019, n° 198, p. 36 et s.

## IV – Divers

- 69. **Jury – École nationale de la magistrature (ENM)** – Épreuve de spécialité.
- 70. **Membre du Centre de droit des affaires (CDA) de la Faculté de Droit de Rennes 1**
- 71. **Auditeur – Académie de droit international de La Haye.**

